

La réforme des institutions se jouera à une poignée de voix

AFP

Voici l'état des forces - qui peut évoluer d'ici lundi - entre partisans et opposants à la réforme des institutions, avant le congrès de Versailles qui pourrait se jouer à moins de cinq voix. Pour être définitivement voté, le texte constitutionnel doit franchir la barre des 3/5 des suffrages exprimés des parlementaires réunis en congrès. On compte 576 députés (un siège vacant) et 330 sénateurs (un siège vacant), soit 906 parlementaires. Le seuil requis des 3/5 correspond, en théorie, à 544 voix pour.

Dans les faits, le seuil réel ne sera connu qu'une fois décomptées les non-participations au scrutin et les abstentions, qui l'abaisseront d'autant. Actuellement, l'exécutif ne semble pas pouvoir compter sur les 544 voix positives qui le mettraient, avant le congrès, à l'abri d'un rejet du texte. À l'inverse, le camp des non n'atteindrait pas non plus le cap fatidique des 363 voix. Selon un décompte AFP, le camp des oui peut miser sur environ 533 voix et le camp des non sur environ 358 voix.

Camp des "oui" :- La très grande majorité des 476 parlementaires UMP (317 députés et 159 sénateurs). À l'Assemblée, une petite dizaine d'élus pourraient voter contre, dans les rangs des villepinistes et des gaullistes notamment, même si des pressions peuvent faire vaciller certains. Deux députés UMP hésitent encore à s'abstenir. Au Sénat, Alain Lambert et André Lardeux devraient voter contre, quelques autres pourraient s'abstenir,

soit UN POTENTIEL d'environ 461 voix POUR;

- La grande majorité des centristes (24 députés et 30 sénateurs). Quelques-uns, notamment au Sénat, hésitent encore à s'abstenir, voire à voter contre, soit UN POTENTIEL d'environ 47 voix POUR;

- Une large partie des 17 sénateurs RDSE (radicaux de droite et de gauche), soit UN POTENTIEL d'environ 13 voix POUR;

- Une large partie des 11 députés PRG et DVG, soit UN POTENTIEL d'environ 8 voix POUR;

- Au moins un député non inscrit, François-Xavier Villain, et probablement au moins deux sénateurs non inscrits, soit UN POTENTIEL de 3 voix POUR;

- Interrogation sur le cas du député PS Jack Lang.

Camp des "non" :

- La totalité des parlementaires PS (186 députés et 95 sénateurs et apparentés) à l'exception attendue de M. Lang et d'un sénateur du Sud-Ouest. S'ajoutent 10 députés apparentés au groupe PS (dont les PRG Christiane Taubira et Chantal Robin-Rodrigo), soit UN POTENTIEL d'environ 289 voix CONTRE;

- Environ 9 ou 10 parlementaires UMP et peut-être 3 ou 4 sénateurs centristes, soit UN POTENTIEL d'environ 13 voix CONTRE;

- la totalité des parlementaires PCF et apparentés (24 députés - en incluant les Verts - et 23 sénateurs), soit UN POTENTIEL de 47 voix CONTRE;

- Une partie des non-inscrits des deux chambres (7 députés et 6 sénateurs) : les députés MoDem François Bayrou et Jean Lassalle, les députés et sénateurs MPF et le député Nicolas Dupont-Aignan (Debout la République) auxquels pourraient s'ajouter deux à trois sénateurs membres d'autres groupes, soit UN POTENTIEL de 9 voix CONTRE.

Avec l'aimable autorisation du journal **Le Point.fr**